

Compte-rendu de la réunion CHSCT SCL du 11 mai 2020

Cette 8^{ème} réunion téléphonique du CHSCT-CT s'est tenue lundi 11 mai après-midi en présence de : M. Picart, chef du SCL ; Mme De Bellis, responsable du pôle RH ; M. Devemy, représentant des RE ; M. André, représentante de la Médecine de prévention ; M. Cronopol, ISST et les représentants syndicaux en CHSCT et CT.

PCA version 4

La prescription **DIR.PRO.102** - Version 4 est entrée en vigueur le 6 mai 2020 tout comme le passage à l'étape 1 du mode progressif (anciennement mode restreint).

Peu de changement par rapport au mode minimal mise à part la mise en analyse d'anciens échantillons dont le résultat est attendu prioritairement par nos directions de rattachement. Cela concerne, par exemple, les demandes de RTC (Renseignement Tarifaire Contraignant) qui concernent plusieurs domaines analytiques.

Le SCL ne fera pas de PRA (Plan de Reprise d'Activité) distinct comme on peut le voir dans d'autres administrations. En effet, celui-ci est déjà prévu dans notre PCA qui s'inscrit dans la continuité et qui a vocation à évoluer.

Le passage à l'étape 2 du mode progressif (augmentation de l'activité et du nombre d'agent-es en présentiel dans les laboratoires) ne se fera que lorsque tous les risques de contamination auront été évalués et les mesures de protection associés mises en œuvre. Cette bascule se fera au cas par cas pour chaque établissement.

Pour ce faire, une grille de risques SCL (= plan de prévention) va être créée et discutée avec les RE (Responsable d'Établissement) et les RU (Responsable d'Unité) ce jeudi, puis avec les représentants en CHSCT-CT la semaine prochaine.

5 grands thèmes seront examinés : les mesures organisationnelles du travail, l'aménagement et l'usage des locaux, l'entretien, les moyens de transports, la communication. Ces points seront déclinés en sous-thèmes comme, par exemple, la distanciation avec comme moyen de protection proposé : faire un planning de présence, temps alterné, ...

Cette grille, une fois approuvée dans sa forme, sera renseignée par chaque établissement avec les mesures mises en œuvre localement. Elle sera de nouveau examinée par la cellule de crise et le CHSCT avant d'être validée et permettra au laboratoire ou à l'Unité de Direction (UD) de passer à l'étape suivante.

Contribution à la lutte sur la pandémie

Le laboratoire de Bordeaux a reçu une réponse de l'ARS sur le projet de convention, mais beaucoup des remarques que le SCL avait faites n'ont pas été prises en compte... Une réponse sans réponse... Des questions ont donc été de nouveau envoyées.

Le CHU ne semble pas intéressé par notre capacité d'analyses, on reste donc en stand-by le temps que quelqu'un daigne donner une réponse claire au SCL.

Situation des agent·es

Selon les informations remontées, le SCL ne compte toujours aucun collègue qui ait été infecté, ce qui est une bonne nouvelle.

Activités

Du fait de la reprise de certaines analyses du stock dans certains domaines, il sort plus d'échantillon qu'il n'en rentre, ce qui est plutôt un bon indicateur pour la reprise d'activité.

Au 7 mai 2020, le SCL a reçu depuis le début du confinement 1.309 demandes d'analyses et 1.706 rapports ont été envoyés.

ASA garde d'enfants

Pas de nouvelles à ce sujet, ils sont maintenus pour l'heure jusqu'au 2 juin. L'UD est en attente des consignes du Secrétariat Général des ministères économiques et financiers pour leur prolongation au-delà de cette date.

Salaire

Une question a été posée sur le maintien des salaires dont les primes. Comme cela a été dit il n'y a pas longtemps, les salaires seront maintenus.

Carte APERIZ

SOLIDAIRES CCRF & SCL a renouvelé sa demande au sujet de la carte APETIZ qui concerne certains laboratoires comme les L67 ou L34. En effet, les cartes ont été de nouveau rechargées. Cela sera normalement retiré par la suite, attention donc à ne pas utiliser le solde qui vous a été remis.

Il faudra contrôler les rectifications faites, au moins pour le mois de mars car le confinement n'a commencé que le 17 mars, donc tout ne doit pas non plus être retiré...

CANDIDATURES RE et RUR

Au sujet des appels à candidature en cours, notamment pour les postes de RE des laboratoires de Montpellier et Rennes, des candidatures externes ont été reçues, mais les recrutements restent en attente jusqu'au moment où les entretiens en présentiel seront possibles.

MUTATION

Pour ce qui concerne les mutations ou l'application de l'ordonnance du 15 avril 2020, voir notre compte-rendu précédent.

DIVERS

On rappelle qu'il n'y a pas eu de reprise d'activité ce lundi 11 mai et que chaque agent·e sera prévenu·e quand sa présence sera demandée, pas de date avancée pour le moment.

N'oubliez pas, si besoin, le numéro de soutien psychologique mise à votre disposition 7j / 7j et 24h / 24h : **08 05 03 99 73**

La prochaine réunion est prévue pour le mardi 19 mai à 14h

**Vos élus sont à votre disposition pour toutes questions !
Ingrid Marchal (L69) et Cédric Delattre (L67)**